

Prestations sociales/Endettée vis-à-vis des structures sanitaires publiques

# La CNAMGS règle une partie de son ardoise

F.B.E.M  
Libreville / Gabon

LA Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) a procédé, hier à Libreville, au paiement d'une partie de sa dette envers les structures sanitaires publiques du pays. Ce sont près de 4 milliards de francs Cfa que vont se partager ces prestataires de soins logés dans le Fonds 2. Avec un peu plus de 2 milliards 300 millions pour ceux de Libreville et ses environs. Il s'agit, entre autres, des grands établissements que sont les Centres hospitaliers universitaires de Libreville, d'Owendo et d'Angondjé, l'Hôpital d'Instructions des armées Omar Bongo Ondimba, l'Institut de cancérologie d'Angondjé, le Centre

hospitalier régional de Melen, le Centre d'hémodialyse de Libreville, l'hôpital de la coopération égypto-gabonaise, etc. Les responsables des dites entités étaient hier à la direction générale de la CNAMGS pour l'emargement. Il faut dire que ce paiement soulage énormément ces hôpitaux. Ce d'autant plus que la CNAMGS est aujourd'hui leur plus gros client. Aussi, éprouvent-ils d'énormes difficultés de fonctionnement lorsque la CNAMGS peine à régler son ardoise. C'est ce qu'a laissé entendre Alice Bertille Bikissa Nembe, directrice générale du CHUA : « Le budget fonctionnement et investissement du CHUA est composé de la dotation de l'État et des recettes propres. Et la CNAMGS est le plus gros pourvoyeur en



Photo : F.B.E.M

Les responsables des structures sanitaires publiques, ici, en train d'emarger, ont recouvré une partie de leur dette.

matière de recettes propres. Parce que 80% des patients que nous recevons sont des Gabonais économiquement faibles, et leur prise en charge est assurée à 80% par la CNAMGS. Lorsque celle-ci nous doit de l'argent, nous avons des difficultés de fonctionnement... D'où l'importance de l'acte

d'aujourd'hui que je trouve salutaire. Même si ce paiement partiel ne permet pas au CHUA de régler tous ses problèmes. Pour que nous puissions bien fonctionner et mener les activités que nous programmons en début d'exercice budgétaire, il faut que les règlements de la CNAMGS soient plus pé-

rennes», a-t-elle souhaité. Un vœu partagé par l'ensemble des managers présents à cette rencontre. Lesquels font face aux mêmes difficultés, ou presque. Pour sa part, le Pr Michel Mboussou, DG de la CNAMGS, a remercié les uns et les autres pour la patience consentie dans ce dossier. Non sans leur demander de poursuivre dans ce sens, en attendant le règlement progressif de cette ardoise. Il a d'ailleurs préconisé, parmi les solutions à adopter pour inverser ce cycle de dette à l'avenir, une gestion plus rationnelle du médicament au Gabon, en évitant pour les médecins la frénésie de la prescription. Tout comme il a appelé l'ensemble des cotisants de la CNAMGS à s'acquitter de leurs dus, dont l'Etat-employeur.

## Vient de paraître

# Le Politiste, revue gabonaise de sciences politiques

RN  
Libreville/Gabon

Cette plate-forme éditoriale spécialisée en est à son premier numéro. C'est un semestriel conduit par le Groupe d'études politique et défense (Grepod) sous la double direction d'André Adjo et de Patrice Moundounga Mouity, chercheur et enseignant-chercheur gabonais. Dans ce numéro inaugural publié par les Presses Universitaires de Yaoundé en 315 pages, les contributeurs ont planché sur les « Regards sur la gouvernance au Gabon ». Édifiant.

LES travaux des chercheurs gabonais, et plus largement africains, n'ont jamais cessé de gagner en densité. La naissance du « Politiste. Revue gabonaise de sciences politiques » en constitue une preuve supplémentaire. Ses initiateurs avaient à l'esprit le souci de fournir une surface informationnelle à une branche des sciences sociales et juridiques qui prend au quotidien du volume et de l'ampleur dans nos universités et instituts de recherche : la science politique. Ce premier numéro qui couvre le premier semestre de 2016, consacré aux « Regards sur la gouvernance au Gabon », réunit principalement neuf contributions, six en relation avec la thématique retenue et trois « varia ». Ouvrant la revue, Patrice Moundounga Mouity

s'est intéressé à « La rupture de l'idéologie sociale de la géopolitique gouvernementale au Gabon comme enjeu sociopolitique d'affinement des mœurs ». Dans cette étude, l'auteur commence par circonscrire la notion de « géopolitique », présentée comme une forme de reconnaissance, ou le primat de l'ethnie ou de la région, au détriment de toutes les autres considérations, à l'instar du mérite ou de l'efficacité professionnelle. Sa démonstration établit que l'ascension sociale au Gabon s'appuie sur l'ethno-régionalisme, en contradiction avec les discours politiques qui posent que l'ethnie ne saurait être priorisée dans le choix des hommes de mérite. Fabrice Nfoule Mba, dans « Les incidences politiques et institutionnelles de la légitimation ethno-régionaliste au Gabon (1947-1960) », montre que les acteurs politiques de la période qui précède les indépendances africaines, au Gabon précisément, ne fondaient leurs assises politiques qu'en recourant au réflexe identitaire, notamment ethnique et régionaliste. Hors de là, point de salut. Le problème est que ce calcul a concouru à les affaiblir, au point d'en faire des hommes politiques sans cesse en quête de reconnaissance. Quant à Nicaise Ondo, il a porté son attention sur un sujet pour le moins pertinent : « La déclaration de politique générale

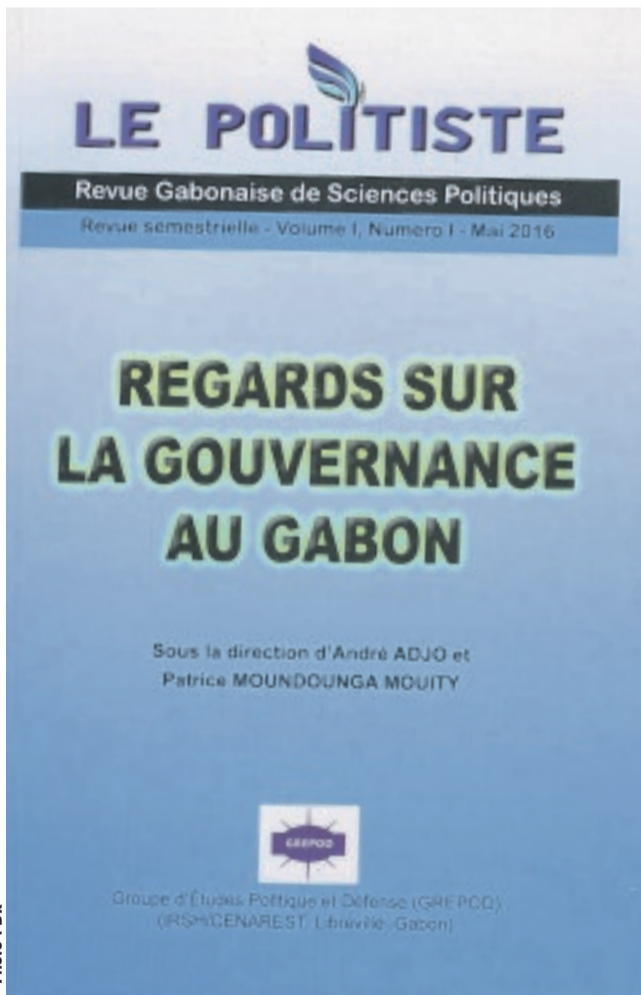


Photo : DR

au Gabon ». Epluchant un corpus de dix déclarations de politique générale, il en vient à conclure que ces « déclarations » permettent de se faire une idée des préoccupations d'ordre social et politique ayant dominé l'actualité du pays de 1991 à 2016. Partant, une évaluation comparée entre les « discours » et les actes est incontournable et fort intéressante. **SOUPÇON\*** Pour sa part, Arsel Moro Nguï, à travers « La prime d'incitation à la performance

(PIP) : a-t-on enterré une politique publique ? », mène une réflexion sur les fondements politiques de cette décision du gouvernement. Il examine les conditions de son élaboration et de sa mise en œuvre. Puis, il explique les raisons de son retrait à l'aune des contradictions budgétaires et de la politique de pilotage à vue dans laquelle s'est inscrit le pouvoir gouvernant face aux exigences des mouvements syndicaux. Dans « Elite politique, ha-

bitation et espace commun à Libreville », Christ Olivier Mpage évalue, entre autres, le choix du tirage au sort comme mode d'attribution des 872 logements disponibles – sur les 35 000 promis par le chef de l'Etat. Il constate, par ailleurs, qu'au faible taux de construction de logements sociaux correspond un fort taux de construction d'immeubles de haut standing. D'où le soupçon de violation de la loi et de corruption qu'il fait peser sur l'élite politique gabonaise. Pour finir, Kanel Engandja-Ngoulou, dans « Le degré zéro de la diplomatie culturelle gabonaise », souligne ce qui peut se présenter sous ce nom de « diplomatie culturelle », qui en sont ou en doivent être les acteurs et apporte les raisons de ses limites. Ce qui le conduit à parler de « degré zéro ». En ce qui concerne les articles de la rubrique « varia », signalons qu'ils portent sur les sujets suivants : « Heurs et malheurs du parlementarisme en Afrique noire francophone » (Télesphore Ondo), « La révolution, un nouveau mode d'alternance démocratique face à l'immobilisme des régimes politiques africains ? » (Bruno Mve Ebang) et « L'analyse du système international africain : la topologie comme instrument d'analyse » (André Adjo).

## Ici et ailleurs

• Espérance de vie

### Tout dépend du milieu

Vivre dans des conditions socio-économiques défavorables fait perdre deux années de vie, soit presque autant que la sédentarité, selon une étude publiée hier dans la revue médicale britannique The Lancet. En passant en revue 48 études effectuées aux Etats-Unis, en Australie et dans plusieurs pays européens, des chercheurs ont découvert que de mauvaises conditions socio-économiques pouvaient réduire l'espérance de vie moyenne d'une personne de 2,1 années.

• Célébrités

### Johnny Depp quasi-ruiné



Photo : AFP

L'acteur Johnny Depp ne regarde pas à la dépense et mène la grande vie, mais cette prodigalité le mène aujourd'hui au bord de la ruine, selon une plainte déposée par un de ses créanciers mardi. Pendant la majeure partie des deux dernières décennies, l'acteur de 53 ans a dépensé en moyenne 2 millions de dollars par mois, selon The Management Group (TMG), qui poursuit la star à Los Angeles pour un remboursement en souffrance. La vedette des « Pirates des Caraïbes » aurait ainsi dépensé 75 millions de dollars pour acheter 14 maisons, dont un château en France situé sur un terrain de plus de 18 hectares, plusieurs résidences à Hollywood, un loft dans le centre de Los Angeles ou une ferme avec des chevaux dans le Kentucky.

• Biodiversité

### Une menace pour les abeilles ?

Un virus qui déforme les ailes des abeilles sauvages mellifères réduit la durée de vie de ces insectes, déjà confrontés à de nombreuses menaces pour leur survie, a indiqué une étude hier. Ce virus, propagé par de microscopiques mites, perturbe le butinage des abeilles et raccourcit leur vie, ont montré pour la première fois des expériences menées par une équipe de chercheurs. « Le virus de l'aile déformée a fortement réduit les chances des ouvrières de vivre au-delà de l'âge du butinage », expliquent les scientifiques dans la revue Royal Society journal Proceedings B.

## Rassemblés par F.S.L.